

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Journal de l'Agriculteur

ET DES
TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO II.
FRANC DE PORT.

Juillet 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'Ecole
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉQUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

PAGES.

Nos Expositions Provinciales Agricoles.....	270
Ce qu'elles sont ce qu'elles pourraient être, par M. J. Perrault.....	270
Éducation Vétérinaire, par M. F. Vogeli.....	282
De l'Acclimatation et de la Multiplication de végétaux et d'animaux utiles par M. Richard (du Cantal).....	284
Bibliographie.....	286
Quelques Progrès Agricoles.....	286
Variétés Géographiques Botanique, par Ph. Blanchard.....	287
Physiologie Végétale, par Ph. Blanchard.....	288
Correspondance " Culture du Mûre ".....	290
De l'Utilité de la Conservation des Oiseaux dans l'intérêt de l'Agriculture par M. Florent Prévost.....	292
Un bon Exemple à suivre.....	293
Prix des Marchés.....	294
Rapport Météorologique, par M. Chs. Smallwood.....	291

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & COMPAGNIE

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

View de View

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

View de View

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus fine, l'impression de LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORNEMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSANCEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc., ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes œuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

Montréal, Septembre 1867.

De Montigny & Cie.

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, JUILLET 1858.

Nos Expositions Provinciales Agricoles.

CE QU'ELLES SONT CE QU'ELLES POURRAIENT ÊTRE.

C'est sans doute, avoir beaucoup fait pour le progrès de notre agriculture que d'avoir institué nos expositions provinciales. Mais de l'existence de ces expositions doit-on conclure au progrès de notre agriculture en général? Voilà la question que nous croyons utile de discuter au moment où un projet de loi doit être placé devant notre parlement provincial dans le but d'amender la loi déjà existante relativement aux expositions provinciales agricoles.

Somma toute, nous croyons qu'il y a un progrès dans notre agriculture depuis l'institution des concours provinciaux agricoles, mais nous ne croyons pas que l'organisation actuelle se prête à tous les avantages que l'on est en droit d'attendre d'une exposition bien conduite, en rapport avec les besoins du pays. En un mot nos expositions sont bien plus tôt de grandes fêtes agricoles, qu'une institution utile, guidant le cultivateur dans l'amélioration de son bétail, le perfectionnement de son matériel et le choix de ses produits.

Il nous serait infiniment plus agréable de dire le contraire, mais c'est ici croyons nous, une question vitale pour notre agriculture, qu'il est de notre devoir d'exposer nettement devant le public agricole, telle que nous la voyons. Nous l'avons déjà dit dans une autre occasion, nous ne sommes point de ces optimistes qui se font un devoir de tout admirer; nous croyons plus utile de donner notre opinion, sans vou-

loir l'imposer toutefois.

D'abord les expositions provinciales agricoles peuvent elles aider au progrès de notre agriculture en général? Nous n'hésitons pas à répondre, oui, et l'expérience de tous les pays, où ces expositions existent nous donne raison de cette réponse.

En effet, si l'on étudie l'agriculture de l'Angleterre ou de la France, il est impossible de ne pas voir dans les concours agricoles un grand moyen qui a parfaitement réussi et qui réussira encore dans l'un et l'autre pays. Ces concours sont pour les populations, non seulement un rendez-vous de famille où les cultivateurs distants les uns des autres, sont heureux de se rencontrer, mais encore un vaste champ ouvert à la compétition des producteurs de toutes les classes, animaux, instruments et produits. Ici tous sont égaux aux yeux de la grande association agricole et l'éleveur, qu'il soit prince, duc, comte, propriétaire ou fermier, trouve dans les décisions des jurys, la juste récompense de ses succès. Voilà déjà des avantages qui, fussent-ils les seuls, feraient des concours agricoles une institution utile. Mais il en est d'autres qui, pour nous, sont d'une importance bien autrement grande.

Dans ces concours ce n'est qu'après avoir bien étudié les besoins du pays, en animaux, instruments et produits, (étude facilitée du reste par les expériences déjà faites sur le mérite respectif de chacun,) que l'on a voulu accorder à chaque race, à chaque instrument, à chaque produit, des primes d'encouragement proportionnelles en quelque sorte à l'importance que pourrait avoir cette race, cet instrument, ce produit pour l'agriculture en général. Dès lors l'importance de la prime d'encouragement était non seulement un stimulant énergique pour le producteur mais encore elle devait pour l'acheteur une indication certaine de la haute valeur

pour lui de telle race plus spécialement primée, de tel instrument ou de tel produit.

Mais on nous objectera peut-être, que nos concours provinciaux, tout en distribuant ces primes d'encouragement, n'atteignent pas leur but, qui doit être l'amélioration de notre agriculture en général et non point l'honouragement de quelques individus en particulier. Nous ne nions pas l'objection, mais nous croyons pouvoir l'expliquer en disant d'abord que nos concours provinciaux ne sont pas encore arrivés à ce point de perfection (et avec le système actuel nous n'y arriverons jamais) qui peut seul permettre d'encourager spécialement la production de telle race, la fabrication de tel instrument, le choix de tel produit.

Au point de vue de l'amélioration de nos races, quelle est notre point de départ ? Pour l'espèce bovine, le seul moyen d'amélioration paraît être l'adoption pure et simple de toutes les races anglaises perfectionnées presque sans distinction. Est-on bien sur de tout l'effet utile de cette substitution de races étrangères à notre race canadienne ? En supposant la chose possible, ne faudrait-il pas au moins un siècle pour opérer cette transformation, nous ne dirons pas complètement, mais de manière à la rendre sensible ? Et d'ici là que deviendra notre race canadienne exclue de droit de nos concours provinciaux par la prohibition des taureaux dont les meilleurs types ne sont pas jugés dignes d'encouragement. Abandonnera-t-on cette race d'une inutilité si incontestable, aux hasards de la routine, peu difficile sur le choix des reproducteurs ? N'est-ce pas en agissant ainsi, vouloir retarder d'avantage cette malheureuse race dont on dit déjà tant de mal. Voilà pourtant pour l'amélioration de nos races bovines notre point de départ, ancantissement de notre race canadienne, adoption pure et simple de

rares perfectionnées anglaises, sans distinction. Dans notre opinion on part d'une base fautive. Plus que personne peut-être nous sommes persuadés de l'importance de l'amélioration de notre race canadienne par l'importation de races perfectionnées anglaises. Dans notre revue des animaux exposés au concours provincial agricole dernier, nous avons nettement exprimé notre opinion à ce sujet. Mais lorsque nous avons traité de ces races perfectionnées nous avons fait remarquer à nos lecteurs que de toutes ces races les unes sont spécialement aptes à l'importation tandis que les autres y sont absolument impropres. Parmi les premières figurent au premier rang la race d'Ayr, qui, dans chacun de nos concours, par la beauté et par le nombre des individus exposés, mérite les éloges de tout le public. Or s'il est vrai que cette race est la seule qui convienne bien à nos conditions de climat, de culture, de capitaux, et le public agricole semble avoir prononcé sur cette question, pourquoi encourager, par l'importance des primes offertes, l'importation de races perfectionnées, et de beaucoup moins aptes aux besoins de notre agriculture ? Nous ne parlerons pas des sommes ainsi déboursées en primes, sommes qui ont le mérite d'indemniser un peu le cultivateur des pertes qui l'attendent par l'adoption de ces races ; mais ce que nous considérons comme beaucoup plus grave, c'est la sanction ainsi donnée à une spéculation dont les effets utiles sont nuls. Frappés des mauvais résultats qui suivent l'importation de ces races, les cultivateurs perdent toute confiance dans la direction des concours. Leurs décisions, sur le choix des races primées, n'ont aucune valeur à leurs yeux, car, bien souvent, l'encouragement devient un piège tendu à l'ignorance du cultivateur qui ne sait pas distinguer les défauts relatifs de la race qu'il choisit. Voilà ce qui nullifie tous les avantages des concours

aggrégées provinciales. Les cultivateurs ne voient dans des races importées qu'un luxe que l'on prime et qui n'est pas à leur portée. Ne semble-t-il pas qu'il serait plus utile d'arrêter le choix d'une race plus spécialement apte à nos besoins et de l'indiquer en quelque sorte à nos cultivateurs en encourageant sa multiplication par tous les moyens possible?

Ce que nous avons dit du vague dans le choix d'une race améliorée, existe à un bien plus haut degré dans la classe des instruments. En France et en Angleterre les instruments pour être primés doivent être essayés dans toutes les conditions où ils doivent être employés par le cultivateur. Puis, lorsque le jury est satisfait sur le choix des instruments, à recommander au public, il ordonne un essai général des meilleurs instruments et chaque cultivateur peut se rendre compte par lui-même de la perfection du travail exécuté, et de ces mille détails que l'on tient à connaître avant d'adopter un instrument nouveau.

Chez nous, qu'arrive-t-il? les instruments ne sont pas essayés, ou, si ils le sont, ce n'est que d'une manière imparfaite et peu propre à inspirer la confiance du cultivateur. Bien-souvent celui-ci revient du concours après avoir vu un grand nombre d'instruments dont il n'a pu s'expliquer l'usage et cela se conçoit, ce n'est que sur le terrain que l'on peut juger un instrument. Dès lors toute cette exposition d'instruments devient inutile puisque pas un ne sera adopté.

Voilà l'objection principale que nous faisons au système actuel, et, nous voyons là une garantie de non succès pour nos expositions provinciales agricoles. Ces expositions doivent être faites pour la majorité de nos cultivateurs tandis qu'aujourd'hui elle n'attirent que le très petit nombre d'éleveurs qui possèdent des races améliorées. Est-ce là le moyen de répandre

dans le pays des races générales d'agriculture progressive? Nous ne le croyons pas. Nous voudrions que les primes offertes pour les animaux de race canadienne fussent assez importantes et en assez grand nombre pour attirer des concurrents de toutes les parties de la province. Aujourd'hui ces prix sont tellement minimisés que le producteur doit nécessairement perdre de l'argent chaque fois qu'il expose. Attendu que les prix offerts ne sont pas assez élevés pour couvrir les dépenses de déplacement, quel progrès peut-on espérer avec un pareil système? Il est de la plus grande urgence que nos sociétés d'agriculture s'en réunissent et qu'elles demandent des changements devenus nécessaires. Que ces sociétés se rappellent que les sommes dépensées annuellement dans ces expositions sont votées pour leur avancement et qu'il est de leur devoir d'en demander un emploi qui tende au progrès de notre agriculture en général.

Nous voudrions que, dans les prix offerts aux concurrents de nos expositions provinciales agricoles, on eût pour principe d'accorder à chaque race, à chaque instrument, à chaque produit, des primes d'encouragement proportionnelles à l'importance que peuvent avoir pour notre agriculture en général, telle race, tel instrument, tel produit.

En partant de cette base on avancerait bien plus vite et bien plus sûrement, en rendant justice à tous. Nous n'admettons pas d'exclusions; si une race est mauvaise et généralement répandue dans le pays il semblerait que cette race devrait être plus spécialement primée afin d'engager les propriétaires à mieux choisir les reproducteurs, à donner de meilleurs soins à leur troupeaux, en un mot, à améliorer cette race qui, dans l'état où elle se trouve, ne peut donner que des pertes. Aujourd'hui le principe adopté est tout autre, une race est elle mauvaise ou

lui ôte le droit de concourir; on la laisse à elle même; la conséquence est qu'elle doit s'abâtardir tous les jours d'avantage. Or les 9/10 des individus de l'espèce bovine sont de cette malheureuse race. Les commentaires sont inutiles ils se présentent en foule à quiconque étudie sérieusement cette question.

Nous avons exposé notre manière de voir au sujet de nos expositions provinciales agricoles et nous nous sommes efforcés d'expliquer le pourquoi de leur non-succès partiel chez nous alors que ces institutions sont reconnues si utiles dans tous les pays où elles ont été adoptées. Dans notre prochain numéro nous ferons ressortir les avantages de la permanence de nos expositions provinciales.

J. PERRAULT.

Education Vétérinaire.

Sous ce titre nous trouvons dans l'un des derniers numéros de l'*Irish Farmers' Gazette*, le travail suivant que nous croyons devoir faire passer analytiquement sous les yeux de nos lecteurs.

La publication d'un excellent discours d'inauguration, prononcé par M. John Cumger à l'ouverture de la Nouvelle école Vétérinaire d'Edimbourg nous a induit à diriger l'attention de nos lecteurs, en ce moment, sur le sujet très important de l'éducation Vétérinaire.

Quand nous considérons les vastes intérêts qui sont enfermés dans cette matière, nous ne pouvons nous défendre d'une grande surprise en voyant l'indifférence qu'on témoigne à répandre sur le pays de saines et savantes connaissances Vétérinaires.

S'il faut en croire les rapports statistiques, nous avons en Irlande plus de TRENTE TROIS MILLIONS DE LIVRES STERLING investis en bétail de toute nature et cependant,

nous croyons qu'il y a à peine, dans le pays une vingtaine de praticiens titrés, ayant étudié leur profession ou obtenu un diplôme d'une Ecole Vétérinaire quelconque.

Nous avons des guérisseurs de vache en abondance,—hommes ayant leurs mystérieux bruvages, leurs pratiques secrètes et leurs potions cordiales; des maréchaux, auxquels on suppose des connaissances dans l'Anatomie et la Physiologie du cheval, parcequ'ils ont appris (et comment encore?), à faire un fer et à le fixer sous le pied du cheval, mais ce ne sont pas là les personnes auxquelles leurs connaissances dans l'art de guérir permet de confier le soin de nos précieux animaux domestiques. L'importance de toutes les autres branches de science qui, à un degré quelconque, sont relative à l'économie rurale est aujourd'hui universellement reconnue; et, il est absurde de croire que la science Vétérinaire puisse plus longtemps être négligée ou pratiquement méprisée.

Après ces très judicieuses remarques et quelques autres que nous croyons devoir omettre, notre confrère d'Irlande cède la parole au professeur et cite les passages suivants de son discours.

“ J'attends, dit l'orateur, avec impatience l'époque où il sera reconnu que les jeunes gens ne peuvent pas apprendre tout ce qu'il est nécessaire qu'ils sachent, aisément et en peu de temps. Tout ce qu'ils réclament aujourd'hui, c'est la somme de connaissances considérées comme suffisantes pour se présenter devant les examinateurs et subir un examen d'une heure.

Par ce moyen ils croient bientôt qu'ils ont une dose suffisante de savoir pour toutes les occasions et pour tous les cas et ils ne peuvent jamais arriver au degré de savoir nécessaire pour trouver un plaisir réel dans les recherches Scientifiques, et pour le seul intérêt de la science qui leur offre cependant un champ chaque jour plus vaste, une carrière illimitée pour l'emploi

de leur temps et de leur activité de manière à s'anoblir eux-mêmes et à se rendre utile aux autres hommes. . . . Ce que l'Étudiant Vétérinaire cherche généralement, c'est d'obtenir un diplôme en quelques mois et devenir ainsi *Vétérinaire*, il est appelé à pratiquer pendant des années, voyant cas sur cas, prescrivant dose sur dose sans ajouter rien à ses connaissances ou à celles des autres prouvant ainsi la vérité de cet aphorisme du Docteur Watson qui dit : "Si tout homme ne devait et ne pouvait compter que sur son expérience seule et isolée pour sa connaissance des maladies, chaque homme serait merveilleusement ignorant et la science médicale resterait stationnaire ou cesserait d'être.

Oui les étudiants et les praticiens en Vétérinaire étant constamment dans la nécessité de se borner à leur propre expérience, qui dans ce cas, n'est jamais aidée par de solides études et par l'expérience raisonnée des faits, le résultat naturel est la stagnation. . . . C'est une grande erreur de faire croire aux jeunes gens qu'un apprentissage de trois ans les rend propres à la pratique de leur profession et qu'ensuite le collège leur donnera un vernis de ce qui est par profanation appelé théorie. On commet un incalculable tort envers la société en les persuadant qu'il doivent essayer de parcourir toutes les phases de leur éducation en étudiant pendant deux sessions de cinq mois chacune, que ces dix mois suffiront pour en faire des professeurs dans l'art de guérir.

Le médecin des êtres inférieurs ainsi que le médecin de l'homme, doit se préparer à parcourir une vaste sphère d'observations difficiles, laborieuses et exigeantes au-dessus de toute expression.

On a totalement perdu de vue que la médecine vétérinaire embrasse une sphère aussi étendue que la médecine humaine et qu'elle demande pour cela autant de

temps, autant de travail et autant de talents pour être cultivée.

Nous devons étudier la médecine ; il y a peut être peu de vétérinaires ou beaucoup, selon que le public nous interprétera, que cette question n'affecte pas.

Si nous voulons que la science vétérinaire avance parmi nous, il faut bien nous mettre dans l'esprit qu'il n'en sera ainsi qu'au fur et à mesure que ses membres seront instruits, habitués à prendre des vues philosophiques et théoriques profondes et à appliquer ces vues à la pratique de leur art.

Toutes ces réflexions du professeur Irlandais sont à la lettre, sauf le chiffre du bétail, que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer, d'une application complète pour notre pays. N'y songera-t-on point ? Il ne faudrait pourtant, ni beaucoup d'hommes ni beaucoup d'argent.

Elles prouvent ensuite, et c'est surtout pour cela que nous les avons reproduites, quelle importance il faut attacher à l'étude de cette science et par conséquent, quels services la société est en droit d'exiger d'elle. Mais, continuons, le lecteur voudra bien nous permettre encore une courte citation. Dans un autre passage de son discours, le docte professeur dit fort judicieusement.

"Un vétérinaire utile, s'établissant pour pratiquer son art dans un district rural, peut tellement instruire la population qui l'environne, que le nombre des maladies y diminuera considérablement. Pour cela il leur inculquera de bonnes notions d'Hygiène, d'éducation, de conduite."

"J'ai bien entendu dire que cette conduite serait opposée à ses intérêts. Il n'en est pas ainsi. Laissez-lui accomplir sa mission, — partout où on entretient du bétail, il doit y avoir un certain nombre de malades et parmi ceux-ci quelques uns doivent mourir. Mieux les animaux seront soignés et plus il y en aura de sauvegar-

dés et bien que le nombre des mala-
des doit ainsi diminuer il sera toujours
suffisant pour rémunérer un vétérinaire dé-
cidé à suivre une ligne de conduite honnête
et désintéressé.

Nous sommes parfaitement de l'avis du
professeur distingué auquel nous sommes
heureux d'avoir eu l'occasion d'emprunter
cette dernière citation qui rend si bien
notre pensée, et nous nous demandons si le
bétail des deux sections de la province
qui peut être estimé à 18,000,000 de
louis ne mérito pas qu'on songe à son amé-
lioration.

Nous demandons pourquoi on ne ferait
rien pour jeter les bases d'un enseigne-
ment au moins rudimentaire et qui se dé-
velopperait chaque jour, afin de répandre
sur le pays des hommes non seulement
chargés de soigner les animaux malades,
mais encore de prêcher dans le pays les
saines doctrines de l'hygiène, de l'éduca-
tion des animaux de la ferme. Le vétéri-
naire n'est pas seulement un médecin et
un chirurgien, c'est un professeur d'éco-
nomie rurale et son diplôme l'investit d'un
sacerdoce agronomique dont les effets sont
bien sentis en Europe et qu'on paraît tota-
lement ignorer ici.

Nous serions heureux de voir cette ques-
tion sortir du domaine de la discussion
pour entrer dans celui de la pratique.
Messieurs les membres de la Chambre
d'Agriculture y peuvent quelque chose,
croyons nous, et si notre voix arrive jus-
qu'à eux par ces colonnes, nous leur signa-
lons à un immense service à rendre au
pays et une honnête carrière à ouvrir à
beaucoup de jeunes hommes.

F. VOGELI.

De l'Acclimatation
DU LA MULTIPLICATION DE VÉGÉTAUX ET
D'ANIMAUX UTILES.

Il est hors de doute que la médiocrité
des récoltes des deux ou trois années qu'on
nous venons de passer a contribué à l'éleva-
tion actuelle du prix du pain, comme de
celui de la viande et des légumes ; mais
nous remontons plus haut, nous remontons à
une cause plus générale ; cette cause fut
signalée par Columelle, à Rome, il y a
deux mille ans quand il se plaignait de ce
qu'il voyait partout des maîtres de tout
excepté des maîtres d'agriculture, et en
France par le célèbre naturaliste Pierre
Belon, qui disait au milieu du XVI^e
siècle : "FAUTE DE SAVOIR, LA CULTURE EST
REPROCHABLE." C'est à l'insuffisance
du savoir en agriculture, que nous at-
tribuons, comme l'ont toujours fait
les naturalistes qui se sont spécialement
occupés des productions du sol, l'augmen-
tation du prix des produits alimentaires.

C'est donc par une agriculture mieux
comprise, par le concours des sciences, et
notamment des sciences naturelles, appli-
quées, qu'il faut chercher à remédier au
mal. Tout autre moyen, sauf ce dernier,
serait une illusion, une déception ; nous
en ayons chaque jour la triste preuve.

Après l'instruction générale sur l'art de
cultiver la terre de manière à lui faire
produire une plus grande masse de pro-
duits alimentaires, nous classons les tra-
vaux relatifs à l'importation, à l'alimen-
tation et à la multiplication d'espèces vé-
gétales et animales utiles qui manquent en
France comme en Europe. La négligence
dont on s'est rendu coupable sur ce point,
important de notre bien-être cessera désor-
mais d'exercer son empire. Les efforts de
Belon d'abord, ceux de Buffon, de Linné
et de Daubenton, dans la dernière moitié
du siècle passé, les travaux auxquels

s'est livré Mr. Geoffroy Saint-Hilaire de puis vingt cinq ans au Muséum d'histoire naturelle de Paris ont déterminé la formation d'une société qui a pris à tâche de mettre en pratique les préceptes des maîtres de la science de la nature que nous venons de citer.

Cet exemple est suivi dans plusieurs points de la France? des sociétés de même ordre, composées de naturalistes, d'agriculteurs, de propriétaires et d'administrateurs éclairés, se forment dans divers centres; des résultats notables ont déjà été obtenus, et malgré les dénégations obstinées de quelques rares esprits chagrins et ennemis du Progrès, nous avons la ferme conviction qu'à dater de notre époque, la multiplication de nos produits alimentaires et industriels trouvera un puissant auxiliaire dans les travaux pratiques qui commencent, sur l'importation et la naturalisation d'animaux et surtout de végétaux que nous avons cités à ce sujet, dans de précédents articles quelques exemples donnés par la Société Zoologique d'acclimatation, et les expériences auxquelles elle se livre sur plusieurs points. Pour ne parler que d'un fait isolé, croit-on, par exemple, que si l'on avait acclimaté l'igname de la Chine qui offre de si grandes ressources à l'alimentation des populations chinoises; on n'aurait pas pu rendre un grand service au pays.

Deux hommes graves, MM. Decaisne et Remy, Professeurs au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont assuré que l'igname importé par M. de Montigny peut remplacer chez nous la pomme de terre, qui elle-même est d'une acclimatation récente. Si ce fait est exact et jusqu'à preuve du contraire nous ne le contesterons pas, la maladie de la Solanée favorisée de Parmentier n'aurait peut-être pas causé le vide immense que nous observons dans l'un des plus puissans éléments végétaux

de notre subsistance.

Du reste, la production alimentaire, si importante, la science de la naturalisation des végétaux et des animaux, qui doivent faire augmenter devraient-elles rester engourdies au milieu des progrès de toute nature que nous observons autour de nous, et qui entraînent les plus recalcitrans malgré leurs résistances inutiles. Les perfectionnements de la navigation, la rapidité des communications internationales, soit par l'action de la vapeur, soit par celui de l'électricité, ont donné à la marche de l'esprit humain une impulsion telle, qu'il est impossible que la multiplication de nos subsistances n'en ressente pas les salutaires effets. Les nouveaux besoins de la société Française forcent nécessairement à découvrir de nouveaux moyens de les satisfaire, et pour y parvenir, la science de l'acclimatation, de la multiplication et du perfectionnement des produits indigènes ou exotiques, se met à l'œuvre. La Chine nous donnera ses végétaux, tels que l'igname, le Riz, le sorgho, les pois, les légumineux, et elle nous fournira son ver à soie du chêne, comme elle nous a fourni celui du murier. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique, tous les points du Globe, notamment ceux dont les climats ont de l'analogie avec les nôtres, seront étudiés par les naturalistes, par les voyageurs par les missionnaires, par les agents consulaires en relation avec la Société d'Acclimatation. Tous ont répondu à son appel, et les envois qu'ils ont déjà faits depuis un an seulement, prouvent tout leur dévouement à la prospérité de notre Pays, tout leur zèle pour la provoquer.

Deux grands faits agricoles et industriels se sont accomplis, vers la fin du siècle passé, par les travaux et la persévérance de deux naturalistes. Notre agriculture et notre industrie doivent à l'un d'eux l'acclimatation et la multiplication des mérinos et à l'autre, la propagation de la pomme

de terre.

Ces deux bienfaiteurs de l'humanité sont Daubenton et Parmentier. Leur exemple ne sera pas perdu pour ce siècle; nous espérons avec confiance qu'il aura aussi des Parmentier et des Daubenton s'il n'est pas assez heureux pour avoir ses Buffon et ses Linné.

RICHARD (DU CANTAL.)

Ancien membre de l'Assemblée constituante. Vice Président de la société d'acclimatation.

Ce que mon vieil et savant ami Richard dit pour la France dans cet article que je suis heureux d'avoir trouvé et de pouvoir reproduire, s'applique à toutes les contrées où le progrès agricole est en honneur et où on le cherche. Le Canada peut et doit en prendre sa part.

H. VOCELL.

BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les publications agricoles qui offrent le plus d'intérêt et qui sont pour les campagnes d'un usage vraiment usuel, nous remarquons le *Manuel de la fille de basse-cour* (1), qui traite de l'élevage et de l'engraissement de tous les oiseaux de basse-cour. Nous ne pouvons pas entrer dans des détails particuliers à chaque espèce; nous ne parlerons que du coq, attendu que le coq se trouve à l'état sauvage ou à l'état domestique dans toutes les contrées du globe, et que l'histoire de tous les peuples anciens et modernes le mentionne à divers titres.

Les Hébreux le mettaient au nombre des animaux impurs. Chez les Persans, au contraire, il était en grande vénération. Les Grecs en avaient fait le symbole de la vigilance, de l'activité et du courage; ils le consacraient aux divinités guerrières.

(1) Paris, V. Bouchard-Huzard, éditeur.

Dans la Rome primitive, le coq jouait un grand rôle. En effet, les anciens Romains respectaient les augures tirés de l'appétit des poulets sacrés; mais plus tard, l'oiseau saint descendit de son piedestal pour enrichir la table somptueusement servie des Romains de la décadence, sous le nom de *gallus spada* (chapon), et de *gallina spadonia* (poularde).

Les Gaulois, après avoir représenté le coq sur leurs enseignes, l'employèrent comme armes parlantes: *Gallus*, Gaulois, et *gallus*, coq. Tout récemment, en 1789 et 1790, ne devint-il pas l'emblème national des Français?

Le *Manuel de la fille de basse-cour* est indispensable au château comme à la ferme; c'est le motif qui nous porte à le recommander.

Quelques Progrès Agricoles.

Le drainage, c'est-à-dire l'assainissement, ou plutôt le dessèchement des terres, chaudement recommandé en France par les corps savans et le gouvernement lui-même, a pris depuis quelques années une extension considérable. Grâce à cette innovation heureuse, des terres jusque-là impropres à la culture sont aujourd'hui faciles à labourer, donnent des récoltes en abondance, sont de la plus grande fertilité.

Un des principaux avantages du drainage, c'est de permettre au terrain drainé de perdre presque instantanément son excès d'humidité et de rendre les travaux possibles par tous les temps et à toutes les époques de l'année; mais cet avantage, dont on ne saurait nier toute l'importance, a le défaut, dans quelques terrains surtout, de priver pendant les chaleurs le sol d'une humidité indispensable à l'entretien de la végétation normale des plantes. Pour atténuer ce défaut, qui se produit lors des sécheresses prolongées, le cultivateur intel-

ligent a songé à donner, comme corollaire obligé au drainage, l'irrigation. Par un moyen mécanique, il enlève à la terre son excès contraire d'humidité ou de sécheresse qui disparaissent au gré de ses vœux, sous la puissance de sa volonté.

L'opération si avantageuse du drainage ne devient on le voit, complète et n'atteint son maximum d'effet utile qu'autant que l'eau qui s'échappe si facilement et si promptement par les canaux souterrains peut être économiquement répandue à la surface du sol drainé.

Mais, par quel moyen transporter toutes les eaux qui se ramassent dans la partie déclive du champ, à son sommet le plus élevé? Par des machines hydrauliques qui seront des pompes ordinaires, des noria ou des turbines mues par l'eau, le vent ou le feu. Dans ces sortes d'opérations agricoles, la pompe ordinaire n'est guère praticable à cause du peu d'eau qu'elle débite; la noria et la turbine, à cause du peu d'élévation à laquelle elles peuvent la monter. Il fallait donc inventer une machine nouvelle qui tint à la fois de la pompe et de la turbine, c'est-à-dire qui pût monter l'eau aux hauteurs les plus grandes, tout en débitant, sans dépenser trop de force, avec un moteur ordinaire, des masses liquides aussi considérables qu'on pourrait le désirer. Cette machine, nous avons eu, ces jours derniers, la satisfaction de la voir fonctionner aux portes de Paris, à Batignolles où les expériences auxquelles assistaient de nombreux savans ont réussi au delà de toute espérance.

Cette machine hydraulique, due au génie de M. Valadon-Thenaud, est de la plus grande simplicité; on en aura une idée lorsque l'on saura qu'il n'entre dans sa construction ni clapet ni soupape; que, sans tenir compte des lois de la pression atmosphérique ou de la compressibilité des liquides, elle va chercher l'eau à toutes les distances, fût-ce à mille mètres de profon-

deur. Avec la machine actuelle, qui est loin d'être parfaite, nous avons vu un mètre cube d'eau, en moins de deux minutes, franchir une distance de 125 mètres.

L'invention Valadon-Thenaud est appelée à remplacer, pour les irrigations, les épuisemens, les dessèchemens, toutes les machines connues; elle rendra aux usines d'incalculables services, faisant à elle seule, et en employant moins de force, l'ouvrage de vingt pompes, dont l'entretien est dispendieux et le travail limité. Une machine comme celle que nous avons vue à Batignolles, adaptée à un vaisseau, peut suffire à étancher une voie d'eau qui viendrait à se déclarer, fût-elle de la grosseur d'un homme. Ces avantages, qu'on ne saurait rencontrer dans nul autre appareil hydraulique, ont leur importance; ils parlent haut et suffisent assez pour recommander la découverte que nous mentionnons, à l'attention publique.

VARIÉTÉS.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE. — *De l'aire moyenne d'expansion des espèces végétales dans la zone intermédiaire au pôle et à l'équateur, le 45 degré de latitude de notre hémisphère.* — M. H. Lecoq s'est occupé de cette intéressante question, dont il a entretenu deux fois l'Académie. Si l'on pouvait dit-il, tracer sur une mappemonde la courbe fermée qui limite l'expansion géographique de chaque espèce, on arriverait, en comparant la forme de l'étendue de ces espèces ainsi circonscrites, à de précieuses données sur les aires d'expansion et les centres de création des êtres innombrables dont se compose le règne végétal.

Ce travail, l'auteur l'a entrepris sur les plantes du plateau central de la France; au nombre de 1,800 espèces, qui consti-

tuent la flore de cette partie remarquable de l'Europe située à égale distance du pôle et de l'équateur.

En prenant le degré terrestre pour unité de la valeur des aires, Mr. Lecoq est arrivé aux résultats suivants :

Des 61,300 degrés qui renferme la surface entière de la terre, l'aire moyenne d'expansion des 1,800 espèces phanérogames (à organes sexuels apparens) de la flore du plateau central est de 3,623 degrés, ou l'environ 1/18 de la surface terrestre. L'aire moyenne des dicotylédones (semées à deux lobes) est de 2,291 degrés, ou 1/20 ; celle des monocotylédones (à un seul lobe) est de 2,952 degrés, environ 1/16.

L'écart moyen de l'aire d'expansion de ces 1,800 espèces dans le sens des latitudes, c'est-à-dire du sud au nord ou du nord au sud, est de 21 degrés 1/2, tandis que l'écart entre les extrêmes de longitude de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est est de 120 degrés ; en sorte que la surface moyenne de ces plantes sous le 45^e degré de latitude est à peu près cinq fois plus considérable dans un sens que dans l'autre.

La tendance des monocotylédones à s'étendre en longitude est plus grande que celle des dicotylédones, comme 5 est à 4.

Quant aux limites de ces plantes vers les quatre points cardinaux, la moyenne d'expansion vers le sud est de 34 degrés 1/2, et la moyenne d'expansion vers le nord de près de 60 degrés. Ainsi l'extension vers le pôle est sensiblement plus prononcée.

Il est à remarquer que les familles dont l'aire d'expansion dépasse la moyenne sont généralement composées de plantes équatiques ou des terrains humides et d'espèces polaires qui se plaisent dans la zone froide de notre hémisphère.

D'autre part, les familles dont l'aire

moyenne d'expansion est très restreinte sont formées en grande partie d'espèces méridionales.

L'aire d'expansion des espèces végétales est donc d'autant plus grande que l'on s'approche davantage des régions polaires et d'autant plus petite qu'on s'avance plus près de la zone torride.

Il n'existe aucun rapport entre le nombre des espèces d'une famille et leur puissance expansive. L'auteur cite les familles et les chiffres relatifs, soit au nombre des espèces, soit au degré moyen de leur expansion, qui prouvent une fois de plus l'influence du climat sur l'aire d'expansion, puisque, comme le montrent ses tableaux, les légumineuses, les ombellifères, les siliacées et les liliacées, familles méridionales, occupent une surface bien moins étendue que les cyparacées, les alliées, les polygonées, les amentacées et les fougères, familles septentrionales.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. — *Dissémination des plantes sur le globe.* — *De la vitalité des graines transportées au loin par les courans des mers.* — Quand on parcourt en observateur de vastes espaces sur cette terre, ou est frappé de la diffusion extrême des espèces végétales semblables, sur quelques points que s'arrêtent les regards, diffusion qui a pourtant ses limites, comme on l'a pu voir dans l'article précédent. On les voit formant çà et là des colonies isolées sur les îles et les continents séparés par de vastes étendues d'eau, phénomènes qui se retrouvent avec la même uniformité dans la végétation des grands archipels distribués sur l'immensité des mers antediluviennes.

Quelle est la cause ou l'une des causes de cette diffusion remarquable des espèces végétales ? Les botanistes et les géologues surtout ont souvent émis la pensée que bien plus que les vents, dont l'action ne s'exerce guère que sur les graines pour-

voos d'ailes, et pour des espaces généralement assez circonscrits, les courans marins devaient avoir joué ici un grand rôle.

Mais cette opinion, formée à priori, n'ayant pas encore été soumise au contrôle de l'expérience, Mr. Ch. Martins, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, a entrepris cette vérification.

Il a eu l'attention de choisir de préférence un certain nombre de graines récentes, soit parmi les plantes en général de grande dimension et pourvues d'un épisperme résistant, soit parmi les plantes littorales, qui présentent plus de chances de succès. Puis, après avoir écarté la plupart des graines d'une densité trop grande pour flotter à la surface de l'eau douce, il a renfermé un certain nombre des plus légères dans une boîte carrée en tôle à compartiments, percée de petits trous, fixée à une bouée à l'entrée du port de Cette, et exposée ainsi au mouvement continu des vagues.

Après six semaines de flottaison de 98 espèces de graines, 41 étaient pourries. Les 57 autres, en apparence saines, furent semées immédiatement dans des pots remplis de terre de bruyère et placés sous bâche. Examen fait de l'état de ces graines après quelque temps; Mr. Martins constata que 35 seulement avaient germé desquelles il faut retrancher 17 d'une densité trop grande pour flotter à la surface des eaux. Sur près de 160 espèces de graines, il n'y en a donc eu que 18 qui auraient pu, dans les circonstances les plus favorables, arriver à prendre terre et raciner quelque part. L'auteur en donne les noms, que nous nous dispenserons de transcrire.

La durée de cette première expérience étant loin de représenter les longues pégrinations des graines abandonnées aux caprices des flots et poussées à l'aventure d'un continent à un autre, Mr. Martins, remit de nouveau à la mer 34 des graines qui

avaient germé après le premier essai. Il les y laissa dans les mêmes conditions pendant trois mois. Au bout de ce temps, onze de ces graines ayant été trouvées en patrilage, les vingt-trois restantes furent placées sous bâche. Neuf seulement germèrent, dont il faut retrancher deux qui n'auraient pu flotter. Les sept espèces qui avaient conservé une vitalité suffisante sont: *cucurbita pepo*, *Xanthium macrocarpum*, *rumex aquatilis*, *beta vulgaris*, *ricinus communis*, *ricinus africanus*, et *ephedra distachya*.

Si l'on songe maintenant au concours extraordinaire de circonstances qui est nécessaire pour qu'une graine échouée sur une plage fructifie et y devienne le centre d'une colonie végétale, on conclura avec Mr. Alph. de Candolle que ce mode de transport, si souvent invoqué, a dû avoir une part bien minime à la diffusion des végétaux de l'époque actuelle et des époques géologiques. Or, le nombre des espèces identiques séparées par de vastes mers, et que les seuls courans marins auraient pu transporter d'un continent à l'autre, est assez considérable pour que l'idée de la multiplicité des centres de création acquière tous les jours plus de probabilité.

Plantes dont les graines se meuvent d'elles-mêmes et participent de la nature des zoophytes.—Nous avons vu les graines transportées passivement au loin par les courans, soit des mers, soit de l'océan aérien. Il en est d'autres dont le principe de vie est assez actif, et l'organisation assez élevée, pour qu'elles se meuvent à une certaine période de leur existence à l'instar des animaux et méritent le titre de graines animées, de graines vivantes. Ce sont les *zoospores*, les gemmes ou seminales des algues, étudiées avec un soin extrême et une rare sagacité par Mr. G. Thuret, habile naturaliste, et dont Mr.

Lejolis a donné, dans une séance de la Société des sciences de Cherbourg, une description intéressante dont nous reproduisons ici quelques traits.

Les algues sont formées d'une masse de filaments très déliés, dont chacun est une plante complète. Si l'on examine au microscope un de ces filaments, on voit qu'il consiste en un tube creux transparent, rempli d'une substance verte à laquelle la plante doit sa couleur. Vers l'époque de la fructification, cette matière verte s'organise sous forme de petits grains, qui deviennent de plus en plus distincts, et parmi lesquels ne tarde pas de se manifester un sournillement extraordinaire. Bientôt le tube éprouve une rupture, les granules s'échappent au dehors avec impétuosité, presque tous à la fois, en forment un nuage dans l'eau ambiante, où ils tourbillonnent en tout sens avec une vivacité extrême.

Leurs mouvemens sont si précipités que leurs formes échappent complètement à la vue, et que, pour pouvoir les observer, il faut les tuer brusquement à l'aide d'une substance toxique, telle que l'eau iodée ou une goutte d'acide qui les surprend au sein de leurs évolutions et les laisse complètement immobiles sous les yeux dans toutes leurs attitudes du moment.

On voit alors que ces petits corps ont à peu près la forme d'un ovale où d'une loutie, dont la partie renflée recèle la matière verte, dont l'extrémité antérieure incolore est terminée par une sorte de bec muni de plusieurs cils vibratiles faisant office de nageoires, au moyen desquels ces granules se meuvent avec cette rapidité qui étonne le regard. Bien plus, près du bec se voit un point rougeâtre, analogue, dit l'auteur, aux yeux des infusoires. Manifestement pourvus d'un appareil de locomotion, ces granules, nés d'un végétal, auraient donc jusqu'à un certain point eu partage, à une période de leur vie, les

attributs apparens de l'animalité.

Cette illusion, il faut le dire, ne dure pas longtemps. Bientôt, ces mouvemens si précipités des granules s'apaisent peu à peu, et ceux-ci ne tardent pas de se fixer sur les parois du vase où on les observe. Les cils natatoires, devenus dès-lors sans objet se détachent et disparaissent; l'extrémité antérieure s'élargit et fait l'office de racines; l'autre extrémité se développe et s'allonge en tube, et bientôt l'animal d'un instant s'est transformé en une plante semblable à celle qui lui a donné naissance, plante qui passera par les mêmes phases de végétation, et ne tardera pas de lancer à son tour des myriades d'animaleules reproducteurs.

PH. BLANCHARD.

CORRESPONDANCE.

Culture du Maïs

Nous sommes heureux d'avoir à présenter à nos lecteurs le conseil d'un de nos abonnés qui veut bien que l'expérience qu'il a acquise par l'observation de faits pratiques, profite à tous. Si ce bon exemple était plus généralement suivi, nous trouverions moins lourde la tâche que nous avons entreprise et que nous ne pouvons pas peut-être continuer malgré toute notre bonne volonté.

Pour la semence du Maïs, (blé d'Inde) il faut prendre les épis qui ont les plus gros grains, et d'une couleur luisante, ôter un ou deux rangs du commencement de l'épi, et ôter aussi, environ un pouce ou un pouce et demi, du petit bout de l'épi, qui n'est pas bon pour la semence, prendre le reste de l'épi, pour le semer au besoin, qui vous donnera de beaux épis et de bon grain, si il est bien cultivé, sans pourtant être obligé de faire de l'ouvrage inutile.

Voici ma méthode; choisir la terre pas

trop grasse, ni trop maigre, sablonneuse ou terre forte, elle est bonne pour produire le Bléd'Inde, pas trop basse non plus, pour que la semence ne souffre pas de l'humidité, (en un mot bien égoutée,) labourer la terre de 5 à 6 pouces d'épaisseur deux ou trois jours avant de la herser, faites vos sillons ensuite, environ à 26 à 30 pouces de distance les uns des autres, de 5 à 6 pouces de profondeur, pour recevoir le fumier, qui doit être mis bien émietté, amoncelé plein des sillons, et à demi pourri, afin qu'il chauffe peu après la semence. On sème en même temps, que quelques personnes mettent le fumier dans les sillons, et le recouvrent de terre bien émiettée, aussitôt qu'il est semé, afin que le fumier ne sèche pas au soleil, ni la semence, sur tout si on l'a mis tremper la veille, dans de l'eau tiède, ou chaude, pour la faire germer promptement, cela l'empêche de pourrir, comme il arrive souvent quand le tems est froid et humide.

Le temps de semer le Bléd'Inde, est du quinze au vingt du mois de Mai, on doit tenir le champ bien net, même ne pas laisser pousser les herbes dans les raies, le sarcler deux ou trois fois s'il le faut, on peut se contenter de rechausser le Bléd'Inde, une seule fois, si on est occupé ailleurs, et la différence du produit ne sera pas grande, si on a soin de le bien faire, c'est-à-dire, un peu large et pas trop serré le long des pieds de la tige, il faut bien se rappeler de ne pas mettre des mottes pour couvrir la semence de terre, il ne faut pas non plus en laisser autour de la tige au rechaussage, parce que cela ferait perdre beaucoup de produit, et finirait par décourager le cultivateur.

A présent passons aux rejetons, qui ne doivent pas être négligés. Aussitôt que la tige de la tête sort des feuilles qui terminent la tige, c'est le temps d'examiner, s'il y a des rejetons au pied, et si il-y-en a, il faut les couper tout près de la terre

(non pas les arracher) afin de ne laisser, que les principales tiges, pour qu'elles produisent de grands et gros épis, de gros grains, et qu'il-y-ait des grains jusqu'au bout des épis. En faisant cela, vous n'aurez pas des bouts de l'épi qui soient sans grains comme il arrive souvent. Les tiges que l'on a coupées, peuvent se donner aux vaches en petite quantité à la fois, et il ne faut jamais couper la tige de Bléd'Inde, en haut du dernier nœud, comme cela, se pratique dans bien des endroits, parce que vous empêchez de grossir les grains. Laissez-murir de lui même, et la gelée, ne lui fera pas de dommage.

On peut réussir à avoir un produit raisonnable en semant le Bléd'Inde, dans du terrain maigre, en mettant du bon fumier et cela payerait beaucoup mieux que d'autre grains, et la terre se trouverait engraisée pour avoir une bonne récolte l'année suivante, soit en Bléd'Inde ou d'autre grains, sur tout dans les terrains sablonneux et élevés, je puis affirmer que j'ai réussi avec satisfaction n'importe quel terrain j'ai ensemencé jusqu'à présent, par ce que j'ai eu toujours le prix pour mon Bléd'Inde aux exhibitions du comté.

Votre promesse, dans un de vos numéros précédents de publier toute correspondance qui pourrait être utile m'a engagé à vous adresser cette lettre.

UN CULTIVATEUR.

du Comté St. Maurien

A. M. Jos. Perrault,
Séc. de la Chambre d'Agriculture,
B. C. Montréal.

De L'Utilité

DE LA CONSERVATION DES OISEAUX DANS
L'INTÉRÊT DE L'AGRICULTURE.

PAR M. FLORENT PREVOST.

J'ai été conduit par des observations minutieuses faites pendant un grand nombre d'années sur l'organisation et les mœurs des oiseaux, à constater certaines de leurs habitudes, leurs moyens d'existence, et j'ai pu connaître d'une manière satisfaisante le genre de nourriture propre à chacun d'eux.

Voici le but que je me proposais : je cherchais à savoir, à l'égard de chaque espèce d'oiseau :—

1. Si elle est utile ou nuisible ;
- 2.—Pourquoi elle change de nourriture selon les époques de l'année ;
- 3.—Quelles sont les causes de ces réunions considérables d'un même espèce dans un même lieu, au moment de la reproduction ;
4. Dans quel but certaines espèces quittent nos contrées pour y revenir peu de temps après, et cela plusieurs fois dans la même année ;
- 5.—Quelles sont enfin les causes de ces migrations périodiques qui, pour beaucoup d'espèces, sont jusqu'ici restées sans véritable explication.

Comme preuves de ces observations, j'ai réuni et je conserve les espèces de tous les oiseaux, dont j'ai pu me procurer une série d'individus par mois, et même pour la plupart, un par semaine.

La réunion de ces pièces et des notes qui les concernent, forme aujourd'hui une collection considérable que je m'occupe de classer par tableaux semblables à celui que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux. Vous verrez par ce travail, qui, j'espère, pourra résoudre quelques-unes des questions que vous étudiez en ce moment, de quelle importance serait la conservation des oiseaux destructeurs d'insectes.

J'ai la certitude que, presque toutes les espèces de passereaux, de grimpeurs, d'échassiers et même de gallinacées, sont plus utiles que nuisibles, et que les dégâts que quelques-unes d'entre elles font subir aux récoltes sont largement compensés par les services qu'elles leur rendent.

Je citerai certaines espèces d'oiseaux indispensables à l'agriculture et qui ont chacune une nourriture spéciale :

L'étourneau, qui détruit le hanneton à l'état de la larve et à l'état d'insecte parfait ; qui débarrasse les troupeaux des diptères qui leur causent tant de maladies, et des insectes qui les tourmentent.

Le pic, qui passe des jours entiers à nettoyer un arbre des insectes qui habitent sous son écorce et des larves qui rongent le bois ;

Le coucou, qui mange les chenilles repentueuses suspendues aux branches des arbres de nos forêts ;

La nombreuse famille des bees-lins, qui détruit, pendant toute l'année, des millions de larves et d'insectes aériens ;

Enfin je tous signalerai un exemple choisi parmi les espèces qui vivent de graines : le gros-bec, le plus granivore entre des passereaux, devient insectivore à l'époque de la reproduction, et nourrit exclusivement ses petits de larves et d'insectes parfaits.

Il est aussi des oiseaux qui vivent, pendant toute une saison, d'une seule espèce d'insecte destructeur.

Il est bon de vous faire remarquer que particulièrement le hanneton sert de nourriture, non seulement à presque tous les passereaux ; mais encore à tous les mammifères carnassiers, depuis le loup jusqu'à la musaraigne.

J'ai la conviction que si l'on ne prend prochainement des mesures sévères pour protéger les petits oiseaux qui, tous les jours, sont impitoyablement détruits, il ne sera bientôt plus temps de remédier au mal.

que les insectes causent de plus en plus à l'agriculture.

Il faudrait que chacun vit dans ces étres gracieux des auxiliaires indispensables, et non des victimes ou des ennemis.

Si vous avez en captivité un de ces aimables hôtes des forêts, un rossignol, par exemple, dont la voix mélodieuse charme votre demeure et souvent votre solitude, soignez le et aimez-le bien, car il vous représente tout un monde d'étres de son espèce auxquels le Créateur a confié le double soin, non-seulement d'égayer et d'animer nos campagnes, mais encore de défendre leurs productions contre d'innombrables ennemis.

Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir appuyer de mes longues et nombreuses observations, vos idées en faveur d'une si juste cause, et de joindre mes efforts à ceux de plusieurs d'entre vous qui viennent si à propos tenter, par leurs écrits, de prévenir des désastres prochains et peut-être irréparables.—*Journal Français.*

UN BON EXEMPLE

A SUIVRE.

Un de nos confrères vient de publier l'article suivant, traduit du *Scientific American* que nous sommes heureux de reproduire.

La Chambre des Représentants à Washington a voté une loi allouant des terrains aux différents Etats, au profit de l'agriculture et des arts mécaniques. La loi a été proposée par M. Morill et votée par 104 oui contre 101 non. Elle accorde six millions trois cent quarante mille acres de terre pour être repartis entre les Etats dans la proportion de leur nombre de Sénateurs et de représentants, ce qui équivaut à vingt mille acres à chaque représentant ou Sénateur au Congrès—dans la mesure du nombre auquel ils ont maintenant droit. Le produit de la vente de ces terrains devra être converti en bons des Etats-Unis, ou des Etats, ou autres actions sûres et garanties, et les sommes à en provenir formeront un fonds perpétuel dont

les intérêts devront être inviolablement appropriés par chaque Etat, à la dotation, au maintien et à l'entretien d'au moins un collège, dont l'objet principal sera, sans l'exclusion des autres études scientifiques ou classiques, l'enseignement de toutes les branches relatives à l'agriculture et des arts mécaniques, suivant le programme que la législature des Etats trouvera bon d'adopter dans le but de concourir, par un vancement libéral et pratique de l'éducation des classes industrielles dans les différents arts et métiers de la vie.

Le Canada ne pourrait-il pas faire quelque chose de semblable?

L'un de MM. nos représentants ne ferait-il pas l'honneur de l'initiative, en étudiant la question et en formulant une proposition analogue, sinon identique?

Enfin, les sociétés d'agriculture qui demandent toutes des écoles, ne trouveront-elles pas là un moyen de les obtenir, et en réclameront-elles l'emploi?

Par le temps d'indifférence qui court pour la mère nourricière des hommes, nous doutons fort de n'avoir de solution à aucun de nos questions, cependant, nous ne désespérons pas, qui sait?...

BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

Toronto, 3 Juin, 1858.

NOTICE.

Est par le présent donné qu'environ CENT TRENTE-HUIT LOTS de VILLE dans le VILLAGE DE LAFONTAINE, TOWNSHIP DE CHERTSEY, COMTE DE MONTCALM, Bas-Canada, seront offerts en vente le et après le SIX JUILLET prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent A. DALY, écuyer, à Rawdon, susdit comté.

ANDREW RUSSELL,

Asst. Com.

10, 28, 6, 02

Marché Bonsecours.**PRIX DES DENRÉES.**

	1er mai 1858.			
	s.	d.	s.	d.
Farine par quintal...	11	0	à 11	6
Farine d'Avoine do..	11	6	12	0
Blé-d'Inde do..	0	0	0	0

GRAIN.

Blé par minot.....	4	6	5	0
Orge do	2	6	2	9
Pois do	1	0	4	3
Avoine do	1	10 $\frac{1}{2}$	2	0
Sarasin do	2	0	2	3
Blé-d'Inde do	4	0	4	6
Seigle do	0	0	0	0
Lin do	6	6	7	0
Mil do	8	0	9	0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindons vieux "couple.	7	0	7	6
Dindons jeunes, do ..	0	0	0	0
Oies do ..	4	0	4	6
Canards do ..	4	0	4	6
Do sauvages do ..	2	6	3	0
Volailles do ..	2	6	3	0
Poulets do ..	0	0	0	0
Perdrix do ..	0	0	0	0
Lièvres do ..	0	0	0	0

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0	4	0	9
Lard do	0	6	0	7
Mouton par quartier..	5	0	8	9
Agneau do ...	3	0	4	0
Veau do ...	5	0	15	0
Bœuf par 100 livres..	35	0	45	0
Lard frais do ...	37	6	38	9

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais par livre.	0	9	0	11
" salé do ...	0	7 $\frac{1}{2}$	0	8 $\frac{1}{2}$
Fromage do ...	0	0	0	0

VÉGÉTAUX.

Fèves amér. par minot	0	0	0	0
" canadiennes do.	7	6	8	0
Patates par poches...	4	0	4	6
Navets do	0	0	0	0
Oignons par tresse...	0	0	0	0

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par liv.	0	4 $\frac{1}{2}$	0	5
Miel do	0	0	0	0

DIVERS.

Lard frais par livre..	0	5 $\frac{1}{2}$	0	6
Œufs frais par douz..	0	6	0	6 $\frac{1}{2}$
Plie par livre.....	0	4	0	0
Morue fraîche par liv.	0	2 $\frac{1}{2}$	0	3
Pommes, par quart...	10	0	20	0
Oranges, par boîte...	20	0	22	6

RAPPORT METEOROLOGIQUE. MENSUEL.

April 1858.

BAROMÈTRE.

Hauteur moyenno du baromètre, ramené à la température de.....	29°	29	757
Hauteur maxima le 19.....	30°	205	
Hauteur minima le 14.....	29°	256	
Différence entre les extrêmes.		0°	947

THERMOMÈTRE.

Température moyenno du mois	39°	06
Température maxima le 2ad, au-dessous de zéro.....	61°	1
Température minima le 14.	16°	0
Différence entre les extrêmes.	450°	1
Moyenne de l'humidité.....		717
Intensité maxima des rayons solaires.....		94
		14
Température due à la radiation terrestre, au-dessous de zéro		231
Somme de l'évaporation en pouces.....		
Pluie tombée pendant 3 jours, au montant de 0,285 pouces pendant 19 heures.....		
Neige tombée en 8 jours, au montant à 1,420 pouces, il a neigé 20 heures et 45 minutes.....		
pendant 4 jours.....		
Vent dominant W. par N....		
Vent le plus rare N.....		
Vent violent le 7 — Vitesse à l'heure en miles.....	17	m. 45
Vitesse du vent, nulle le 28..	0	00
Ozone en moyenne quantité..		
Aurore boréale visible pendant 6 soirs.....		
Eclipse du soleil à cause des nuages.....		

AUX CULTIVATEURS !

Les SOUSSIGNES offrent en vente
750 Barils } de Plâtre d'engrais de la Nouvelle-
1000 Sacs } Ecosse.

L'avantage d'acheter des sacs au lieu de barils sera évidente si l'on veut se rappeler que ce dernier contient 280 lbs et coûte 6s 3d, tandis que le sac, contenant 200 lbs. se vend 5s ; avec un sac de coton sans couture valant 1s. 4d., y compris.

LYMAN, SAVAGE & Cie.

226, Rue St. Paul.

(Successors de W. Lyman & Co.)

1er avril, 1858.

L'APPAREIL AUBIN

SUR LE

Gaz d'Éclairage.

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hôtels, les Colléges, les Villages et les Villes.

Breveté pour le Canada

Le 10 Décembre 1858.

Bréveté aussi en Angleterre, au Etats-Unis et en France.

Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 143, rue Craig, à Montréal), s'adopte très-rapidement dans les Établissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'huile, le pain de Suif ou de Graisse, produit

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada,

Rue Craig, No. 145, chez M. Garth.

L'HEROINE

DE

CHATEAUGUAY.

ÉPISE DE LA GUERRE DE 1813

PAR

H. E. Chevalier

PRIX.—30 SOUS.

A VENDRE ICI.

A V I S

AUX

CULTIVATEURS

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à 57 par £100 pour trois ans, avec un billet de prime de cinq louis par cent louis d'assurés, pour être cotisé au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement, Montréal ou aux Directeurs ci-dessous

MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Eustache Prudhomme, Côteau St.-Pierre
Walter Penny, Montréal.
Benj. Comte, do
P. Malot, Belœil.
M. F. Valois, Pointe-Claire.
Léopold Desrosiers, Berthier.
Wm. Bos, St.-Laurent.

P. L. LE TOURNEUX,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.

12

LIVRES

A BON MARCHÉ

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture; destinés aux institutions d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada; par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché 0 4 0

LES VEILLES CANADIENNES; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Frz. M. F. Osseve. 1. vol. in-12 de 162 pages broché. 0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salvergue 1 vol. in-12 de 168 pages. 0 7 6

LE VERTABLI et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol. in-12 de 172 pages, broché. 0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures.

En vente chez BEAUCHEMIN & PAYETTE

127, Rue St.-Paul

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouvent tout ce qui leur faut pour leurs bureaux: tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Recv. et de Saisie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige. 12

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRENE, MONTREAL,

MARCHAND A COMMISSION ET COURTIER,

CHICAGO, ILL.

Bureau:—No. 6, Rue Dearborn.

Mars 1858.



Pharmacie du Dr. Picault,

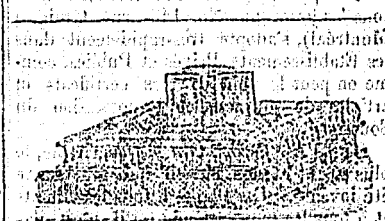
42, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

CONSULTATIONS ET TRAITEMENT

de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1857. 12



LIVRES NOUVEAUX

L'HISTOIRE DU CANADA

à l'usage des maisons d'éducation

PAR F. X. GARNEAU

1 vol. in-12, relié 18s. 6d.

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE

Sept. 1857.

TRES-RECOMMANDABLE.



LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très-avantageusement par la plus complète et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papeteries, Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ces Marchandises sont en concurrence aux autres... J.B. ROLLAND. Septembre 1857.

AUX CULTIVATEURS!

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE GRADESURES,

au BON MARCHÉ,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 123.

Côté des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ANSEIGNÉ DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857.

Société d'Agriculture No. 2

DU COMITÉ

DE VAUDREUIL.

L'Exhibition annuelle de cette société aura lieu le 29 de Septembre prochain sur la propriété de Donald McDonell, Esq., sur la côte Ste. MADELAINE DE RIGAUD, et la visite des grains et récoltes y surplu commencera le 16 de Juillet prochain.

Par ordre

E. N. FOURNIER

Secr.-Trésorier.



INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DR. FELIX VOGEL

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

THOMAS COUILLARD

IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que: Bêches, Râteaux, Faux, Faucilles, Pelles, Soes de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Riots, etc.

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.



Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 23 juillet 1857.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL a bien voulu approuver le mode de distribution du FONDS POUR L'AMELIORATION DES TERRES prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Viet, ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET de chaque année, et en tout autre temps dans le délai du dix jour après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE,

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO," "CHEMIN D'ADDINGTON et CHEMIN D'ILLINGS." "

Le Chemin d'Outaouais et d'Opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de FERRALL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chère, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée connue sous le nom de "Ligne de Bells," conduisant au lac Muskako et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de Brudnell, à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais formant avec la ligne de Bell un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac Muskako, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M.

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrow, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONT-REAL au haut de la Rivière de l'Outaouais jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, du là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'interception avec le chemin de l'Outaouais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà arpenté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashley, Ellingham, Anglesea et Barric.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANEE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 74 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et d'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hasting, dernièrement appelé Madoc, à environ 28 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse cette vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 23 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, le long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande aux agents locaux dans ces

CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'au moins 20 pieds de long sur 12 de large,) et résidera sur sa ferme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles aient défriché l'étendu de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les tenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être recouverts d'écorce et les espaces entre les troncs remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol permettent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellente qualité et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et des plus anciennement cultivées.

Naturellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains, et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, ces bois de bois dur, d'autres de gros sapins.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très-abondante, et l'on trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois années bien soignées et protégées contre l'humidité, donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enclore des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

De cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'homme seul, capable de travailler et porté de bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras armé d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les scieries de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de chasser son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain, de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question, le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissements de bois épars dans ces pays, consument en très-grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés, double en moyenne chaque dix ans, sans parler des améliorations qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés double tous les dix ans et on n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Ontario, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Huron et Nipissing et de la Rivière de l'Outaouais—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTREE DE L'OUTAOUAIS, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Outaouais et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir au besoin une population de huit millions d'habitants, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se complètent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une charte à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer, passant à travers ce pays de l'Outaouais, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Outaouais, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commencé à étudier la Rivière de l'Outaouais avec le pays qui l'avoi sine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Outaouais navigable et par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtiments de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANROUGHET,
Ministre de l'Agriculture,
Novembre 1857.